

AB BAT

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 €
Siège Social : Centre d'affaires 2AS2, 19B Avenue Guillaume de FARGIS
84130 LE PONTET
889 038 857 RCS AVIGNON

BILAN DE LIQUIDATION AU 31/01/2024



A handwritten signature in black ink, written diagonally across the page. The signature appears to be "Bertrand" followed by a stylized flourish.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01012024		et clos le		31012024		Régime simplifié d'imposition		X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:						Adresse du siège social:					
Société AB BAT						19 B AVENUE GUILLAUME DE FARGI CENTRE D'AFFAIRES 2A2S 84130 LE PONTET					
SIRET		8 8 9 0 3 8 8 5 7 0 0 0 2 1									
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:					
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:											
						SIRET					
B ACTIVITE											
Activités exercées						Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				Déficit		132			
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %									
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%					
		Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies				Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies			
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				Autres dispositifs			
				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%											
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)											
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%											
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:					
ACPE EXPERTISE 59 Avenue Monclar 84000 AVIGNON Tél:						Tél:					
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						Date:		Lieu LE PONTET			
						Qualité et nom du signataire:					
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné						Signature					
Examen de conformité fiscale (ECF)											

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2024	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres					b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)									e		
									f		
									g		
									h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j		
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)		
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute pro- priété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :							
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les				
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour- sements. 8			
K DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À					0 %		15 %		19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

N° 2067 (2024)

Désignation de l'entreprise

Société AB BAT

ANNÉE

ou exercice

du

01012024

Adresse

19 B AVENUE GUILLAUME DE FARGIS CENTRE D'AFFAIRES 2A2S 84130 LE PONTET

au

31012024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice

1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE

(v. notice 1 :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) 10		- de l'exercice 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	

Nom et qualité du signataire

A LE PONTET le

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Dossier N° ABBAT en Euros.

Désignation de l'entreprise

Société AB BAT

Néant

*

Adresse de l'entreprise

19 B AVENUE GUILLAUME DE FARGIS

84130 LE PONTET

Número SIRET *

88903885700021

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
				31012024		31122023			
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012					
		Autres *	014	016					
	Immobilitisations corporelles *		028	030					
	Immobilitisations financières * (1)		040	042					
	Total I (5)		044	048					
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052					
	Marchandises *		060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070			18549		
		Autres * (3)	072	074					
	Valeurs mobilières de placement		080	082					
	Disponibilités		084	086	6615	3803			
	Charges constatées d'avance *		092	094					
	Total II		096	098	6615	22353			
	Total général (I+II)		110	112	6615	22353			
	PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	1000	1000			
Ecart de réévaluation		124							
Réserve légale		126	100	100					
Réserves réglementées*		130							
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		4883					
Report à nouveau		134	(55773)						
Résultat de l'exercice		136	(132)	(60656)					
Subventions d'investissement		137							
Provisions réglementées		140							
Total I		142	(54806)	(54673)					
DÉTTES (4)	Provisions pour risques et charges		154						
	Emprunts et dettes assimilées		156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						
	Fournisseurs et comptes rattachés		166		14829				
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169		489				
	Comptes courants d'associés		173		61708				
	Autres dettes		175	61420					
	Produits constatés d'avance		174						
	Total III		176	61420	77026				
	Total général (I + II + III)		180	6615	22353				
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° ABBAT en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise													Néant		*													
A - RÉSULTAT COMPTABLE													Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le											
													13	1	0	1	2	0	2	4	13	1	1	2	2	0	2	3
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires		209			210																			
	Production vendue	{	biens			215			214																			
			services *			217			218																			
	Production stockée *			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222																				
	Production immobilisée *							224																				
	Subventions d'exploitation reçues							226																				
	Autres produits							230																				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			(I)				232																				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234																				
	Variation de stock (marchandises) *							236																				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238																				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240																				
	Autres charges externes * :			(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242																				
	Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243			244																			
	Rémunérations du personnel *							250																				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252																				
	Dotations aux amortissements *			(dont amortissement du fonds de commerce		255			254																			
	Dotations aux provisions							256																				
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262																				
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																							
	Total des charges d'exploitation			(II)				264																				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270																					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)				280																				
	Produits exceptionnels			(IV)				290																				
	Charges financières			(V)				294																				
	Charges exceptionnelle	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300																				
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																							
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)				306																				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310																					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2											312			314												
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316																				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318																				
	Provisions non déductibles *							322																				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324																				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248																				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251																			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998																				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999																				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																											
Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexies)		986	Zone franche urbaine (44 octies A)		987	Zones de revitalisation de la défense (44 tredecies)		127			Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)		138														
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)		989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991																			
	Divers (44 quaterdecies)		345	Investissements et souscriptions outre-mer		344	Créance due au report en arrière du déficit		346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992														
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993																		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352																					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)							356																				
	Déficits antérieurs reportables : *			dont imputés sur le résultat :																								
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370																				

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/01/2024

[illegible]

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société AB BAT													Néant ☒ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice												
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446						
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476						
Immobilisations financières		480		482		484		486						
TOTAL		490		492		494		496						
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Fonds commercial		495		497		498		499						
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546						
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566						
TOTAL		570		572		574		576						
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5					
	6		7		8		9		10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme								
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594		595					
TOTAL					596	585	597		599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société AB BAT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires		600		602		604		606	
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607	
		Autres provisions réglementées		610		612		614		616	
		Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations		630		632		634		636	
		Sur stocks et en cours		640		642		644		646	
		Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656	
		Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666	
		TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
		Dotations		Reprises
Fonds commercial	681			683
Autres immobilisations incorporelles	700			705
Terrains	710			715
Constructions	720			725
Inst. techniques matériel et outillage	730			735
Inst. générales agenc. am. divers	740			745
Matériel de transport	750			755
Autres immobilisations corporelles	760			765
TOTAL	770			775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II	DÉFICITS REPORTABLES			Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982		Déficits reportables	984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits de l'exercice	860	132
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	132

III	DIVERS						
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin							325
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite							327
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)							380
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS							326
N° du centre de gestion agréé							388
Montant de la TVA collectée							374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

31/01/2024

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société AB BAT				Néant		☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/01/2024		Durée en nombre de mois		1	
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376			
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152			
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence		024		160			
Date de cessation				186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.							
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 1 2 0 2 4

N° SIRET

8 8 9 0 3 8 8 5 7 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société AB BAT

ADRESSE (voie)

19 B AVENUE GUILLAUME DE FARGI CENTRE D'AFFAIRES 2A2S

CODE POSTAL

84130

VILLE

LE PONTET

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31012024

N° SIRET

88903885700021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société AB BAT

ADRESSE (voie)

19 B AVENUE GUILLAUME DE FARGI CENTRE D'AFFAIRES 2A2S

CODE POSTAL

84130

VILLE

LE PONTET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/01/2024 1	31/12/2023 12	Euros	%
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		18 549	18 549	100.00
41100000 Clients		18 549	18 549	100.00
DISPONIBILITES	6 615	3 803	2 811	73.91
51210000 Banque populaire	6 615	3 803	2 811	73.91
TOTAL II	6 615	22 353	15 738	70.41
TOTAL GENERAL	6 615	22 353	15 738	70.41

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/01/2024 1	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
10130000 Capital souscrit-appelé, versé	1 000	1 000		
RESERVE LEGALE	100	100		
10611000 Réserve légale	100	100		
AUTRES RESERVES		4 883	4 883	100.00
10680000 Autres réserves		4 883	4 883	100.00
REPORT A NOUVEAU	55 773		55 773	
11900000 Report à nouveau débiteur	55 773		55 773	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	132	60 656	60 523	99.78
TOTAL I	54 806	54 673	132	0.24
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		14 829	14 829	100.00
40100000 Fournisseurs		14 829	14 829	100.00
DETTES FISCALES ET SOCIALES		489	489	100.00
44551000 Taxe / chiffre affaires à déca		489	489	100.00
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES		61 708	61 708	100.00
45500000 Associés - Comptes courants		61 708	61 708	100.00
AUTRES DETTES	61 420		61 420	
46710000 Débiteurs divers exploitation	61 420		61 420	
TOTAL III	61 420	77 026	15 606	20.26
TOTAL GENERAL	6 615	22 353	15 738	70.41

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/01/2024	1	31/12/2023	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES			332 132		332 132	100.00
70420000 Travaux tx intermédiaire			208 409		208 409	100.00
70430000 Travaux tx normal			85 294		85 294	100.00
70440000 TRAVAUX 0%			38 430		38 430	100.00
PRODUCTION STOCKEE			26 900		26 900	100.00
71335000 Variatø stock tx en-cours			26 900		26 900	100.00
AUTRES PRODUITS			4		4	100.00
75800000 Produits de gestion courante			4		4	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			305 236		305 236	100.00
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS			116 907		116 907	100.00
60100000 Achats de matières premières			116 907		116 907	100.00
AUTRES CHARGES EXTERNES		132	213 126		212 993	99.94
60400000 Achats études & P.S.			72 813		72 813	100.00
60440000 Achats études & P.S. A.L.			122 573		122 573	100.00
60614000 Carburants,lubrifiants			1 596		1 596	100.00
60632000 Fourn. de petits équipements			1 715		1 715	100.00
60640000 Fournitures administratives			90		90	100.00
61320000 Locations immobilières			700		700	100.00
61350000 Locations mobilières			2 876		2 876	100.00
61551000 Entretien matériel & outillage			54		54	100.00
61552000 Entretien matériel de transpor			95		95	100.00
61620000 Assurance dommage-constru.			4 941		4 941	100.00
62260000 Honoraires			3 524		3 524	100.00
62270000 Frais d'actes et de contentieu			113		113	100.00
62570000 Réceptions			1 152		1 152	100.00
62700000 Services bancaires et assimilé		132	883		750	85.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			271		271	100.00
63120000 Taxes d'apprentissage			140		140	100.00
63130000 Formatø professionn. continue			131		131	100.00
REMUNERATIONS DU PERSONNEL			23 620		23 620	100.00
64110000 Salaires et appointements			20 752		20 752	100.00
64140000 Indemnités & avantages divers			2 615		2 615	100.00
64150000 Indemnités de trajet			252		252	100.00
CHARGES SOCIALES			10 955		10 955	100.00
64510000 Cotisations l'URSSAF			5 023		5 023	100.00
64530000 Cotisations caisses de retrait			1 839		1 839	100.00
64581000 Cotisations congés payés			4 093		4 093	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			802		802	100.00
68112000 Dot/amort. immo. corporelles			802		802	100.00
AUTRES CHARGES			15		15	100.00
65800000 Charges div. gestion courante			15		15	100.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		132	365 696		365 564	99.96

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/01/2024 1	31/12/2023 12	Euros	%
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	132	60 460	60 327	99.78
PRODUITS EXCEPTIONNELS		600	600	100.00
77500000 Pds cessions d'éléments actif		600	600	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		796	796	100.00
67500000 V.N.C. éléments actif cédés		796	796	100.00
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	132	60 656	60 523	99.78

Date 19/05/2025	Tableau de cohérence des liasses fiscales (*) Client ABBAT Société AB BAT 19 B AVENUE GUILLAUME DE FARGIS CENTRE D'AFFAIRES 2A2S 84130 LE PONTET	Référence	Page 1
Collaborateur 2A2S AOK		Exercice 01/01/2024 31/01/2024	

[illegible]